

# Enquête d'insertion des dispositifs du Conseil régional de Bretagne

## SORTANTS 2017



### Chiffres clés



**86%** des répondants  
ont obtenu une certification



**83%** ont eu au moins un emploi  
au cours des 12 derniers mois



**74%** des répondants en emploi déclarent  
que ce dernier est en relation  
avec la formation suivie



Représentation de l'avenir professionnel

**Confiant, optimiste 81%**



Cette enquête d'insertion est réalisée, à la demande du Conseil régional de Bretagne, par le GREF Bretagne dans le cadre de ses missions d'observation. L'enquête 2018 interroge les stagiaires bénéficiaires du Chèque Formation et du Programme Bretagne Formation (PBF). Parmi les 10 230 sortants, 6 650 ont répondu au questionnaire par mail ou par téléphone. Les résultats sont présentés sous forme de fiches par domaine de formation ou par dispositif.

Enquête d'insertion réalisée dans le cadre du Chantier 2 du CPRDFOP, « Conforter la démarche d'élaboration des cartes de formation » en lien avec l'objectif opérationnel « Conforter les éléments d'analyse de l'insertion professionnelle, en organisant des enquêtes couvrant l'ensemble des dispositifs de formation »

## Bâtiment - Bois

1 260 sortants → 700 répondants → 55%

**71%** sont en emploi, 12 mois  
après la sortie de formation

**3%** poursuivent une formation

### Définitions des termes signalés par

#### Les niveaux de formation

Le tableau suivant détaille les niveaux de formation en s'appuyant sur le nombre d'années après le Bac et sur le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 instaurant le nouveau cadre national des certifications professionnelles.

Niveau CAP	sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première). > Niveau 3 (anciennement V).
Niveau Bac	sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. > Niveau 4 (anciennement IV)
Bac+2	sorties avec un diplôme de niveau Bac+2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). > Niveau 5 (anciennement III)
≥ Bac+3	sorties avec un diplôme de niveau Bac+3 (licence, licence professionnelle), ou de niveau Bac+4 (Maîtrise, master 1). > Niveau 6 (anciennement II)
≥ Bac+5	sorties avec un diplôme de niveau supérieur à Bac+3 (maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école). > Niveaux 7 et 8 (anciennement I)

#### Public prioritaire

Le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre de ses politiques, porte une attention particulière à l'accès à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi, que sont les allocataires du RSA, les demandeurs d'emploi de longue durée, les plus de 45 ans, les personnes sans qualification ou en situation de handicap reconnu ou bien bénéficiaires du dispositif régional d'insertion professionnelle. Pour la cohorte 2017, 6 130 sortants relèvent de ces publics prioritaires.

#### Une certification de niveau supérieur au niveau de départ

Cet indicateur compare le niveau de formation du stagiaire à l'entrée en formation, avec le niveau de la formation qu'il a suivie et validée. Exemple : un stagiaire qui disposait d'un niveau Bac est considéré comme ayant obtenu une certification de niveau supérieur, s'il valide une formation de niveau Bac+2.



## Les sortants de formation en 2017

### LE DOMAINE

12% de l'ensemble des sortants en 2017  
Tous domaines, PBF + chèque formation

### 5 sous-domaines

(en % des sortants du domaine)

Second œuvre	46%
Menuiserie du bâtiment, travail du bois	20%
Gros œuvre	15%
Chauffage, climatisation	14%
Études bâtiment, génie civil	5%

### LES DISPOSITIFS

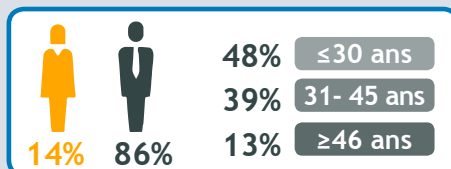
98% PBF  
2% Chèque formation

### LES FORMATIONS

30 OF (+5 hors Bretagne)  
62 formations (+5 hors Bretagne)

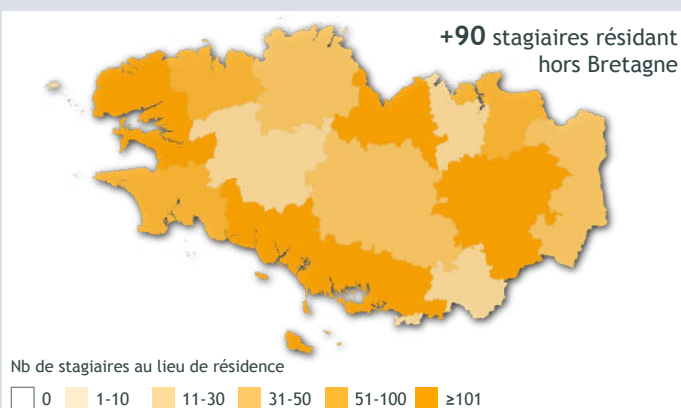
### LE PUBLIC

(en % des sortants du domaine)



68% de publics prioritaires

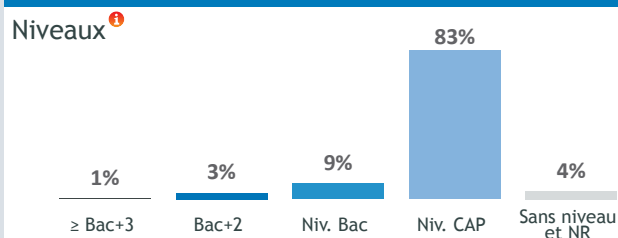
## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES SORTANTS (par CTEF)



## Top 3 des formations (en effectifs décroissants arrondis par diplôme)

140 Titre professionnel peintre en bâtiment  
100 Titre professionnel plaquiste  
70 Titre professionnel agent(e) d'entretien du bâtiment

## Répartition des sortants selon le niveau de la formation suivie (en % des sortants du domaine)



## Résultats de l'enquête

Taux de réponse 55%

### CERTIFICATION (en % des répondants du domaine)

86% ont obtenu une certification  
Public non prioritaire 89%  
Public prioritaire 84%

81% ont obtenu une certification de niveau supérieur à leur niveau de départ <sup>1</sup>

77% des apprenants, sans diplôme à l'entrée en formation, ont validé leur formation

### LA FORMATION...

#### Top 3 des réponses

- 1 ... m'a permis d'améliorer mes compétences
- 2 ... m'a motivé pour chercher un emploi
- 3 ... m'a donné envie de continuer à me former

## ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS LA FORMATION

83% ont eu au moins un emploi au cours des 12 mois

■ Parcours d'emploi ■ Alternance Emploi/Chômage ■ Parcours de formation  
■ Situation de chômage ■ Situation d'inactivité ■ Autre

Comment décrivez-vous les 12 mois suivant votre formation ?



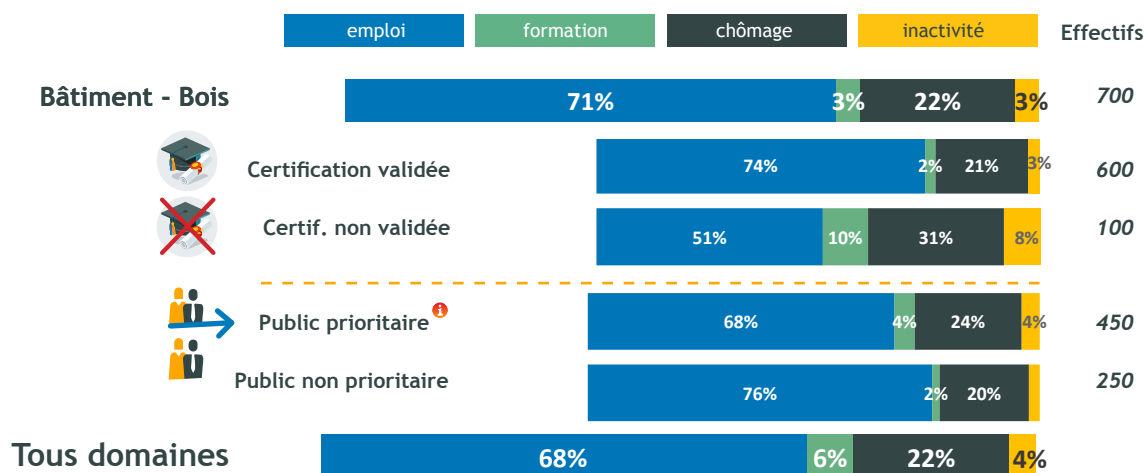


# Bâtiment - Bois

1 260 sortants → 700 répondants

## Situation 12 mois après la fin de formation

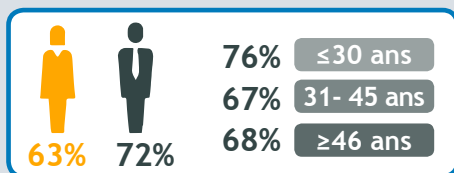
(en % des répondants)



## L'emploi 12 mois après la fin de formation

71% des répondants en emploi, soit 490 individus

### TAUX D'EMPLOI À 12 MOIS (en % des répondants du domaine)



**Lecture :**  
63% des femmes et 72% des hommes ayant répondu à l'enquête sont en emploi, 12 mois après leur formation.

68% des publics prioritaires <sup>1</sup>

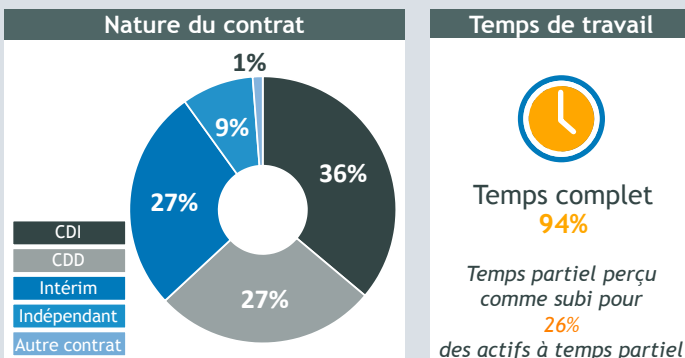
### CONDITIONS D'EMPLOI (en % des répondants en emploi)



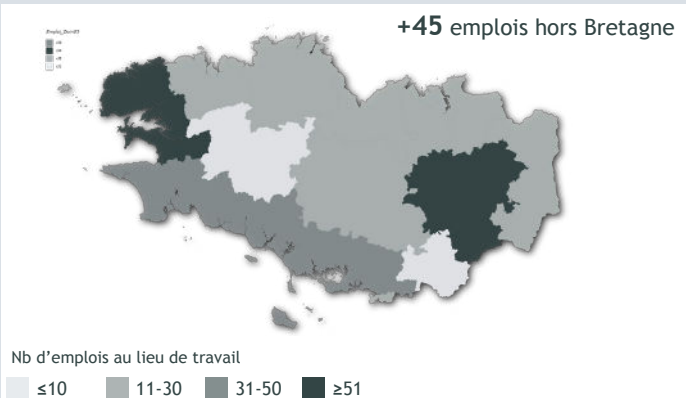
74% considèrent que leur emploi est en relation avec la formation suivie

82% considèrent être employés à leur niveau de qualification.

Par niveau de formation suivie (résultats affichés si les effectifs en emploi sont ≥ 10 par niveau)	
Niveaux <sup>1</sup>	Effectifs
≥ Bac+5	
Bac+3	
Bac+2	65%
Niv. Bac	74%
Niv. CAP	71%
	20
	55
	395



### LOCALISATION DES EMPLOIS OCCUPÉS (par CTEF)



### Parmi les répondants à l'enquête

- 61% déclarent que leur situation professionnelle s'est améliorée
- 33% déclarent que leur situation professionnelle est similaire
- 6% considèrent qu'elle s'est dégradée

### Représentation de l'avenir professionnel





Tableau détaillé par sous-domaine et formation\*

Domaine > sous-domaine > formation	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Taux de réponse	En emploi		Poursuite de formation	
				Nombre	%	Nombre	%
<b>03 - Bâtiment - Bois</b>	<b>1 260</b>	<b>700</b>	<b>55%</b>	<b>490</b>	<b>71%</b>	<b>25</b>	<b>3%</b>
<b>Second œuvre</b>	<b>580</b>	<b>310</b>	<b>53%</b>	<b>220</b>	<b>70%</b>	<b>10</b>	<b>3%</b>
Titre professionnel peintre en bâtiment	140	70	47%	40	59%	10	7%
Titre professionnel plaquiste	100	50	53%	40	72%	<5	6%
Titre professionnel agent(e) d'entretien du bâtiment	70	50	68%	30	65%	-	--
CAP peintre-applicateur de revêtements	50	20	48%	20	65%	-	--
Titre professionnel carreleur(se)	50	20	37%	10	65%	-	--
Titre professionnel métallier	40	30	58%	20	76%	-	--
Titre professionnel couvreur(se)-zingueur(se)	40	20	53%	20	90%	-	--
CAP maintenance de bâtiments de collectivités	40	30	74%	20	81%	-	--
<b>Menuiserie du bâtiment, travail du bois</b>	<b>250</b>	<b>140</b>	<b>56%</b>	<b>100</b>	<b>72%</b>	<b>&lt;5</b>	<b>3%</b>
Titre professionnel poseur(se) de menuiseries et d'aménagements intérieurs	50	30	55%	20	72%	<5	3%
Titre professionnel menuisier(ière) agenceur(se)	50	30	54%	20	71%	-	--
CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement	40	30	74%	20	68%	<5	10%
CAP charpentier de marine	20	10	70%	10	79%	-	--
CAP constructeur bois	20	10	65%	10	82%	-	--
CAP charpentier bois	20	10	59%	10	80%	-	--
<b>Gros œuvre</b>	<b>190</b>	<b>90</b>	<b>48%</b>	<b>60</b>	<b>67%</b>	<b>&lt;5</b>	<b>4%</b>
Niveau indéterminée : Bâtiment gros œuvre	60	30	52%	20	62%	<5	3%
Titre professionnel maçon(ne)	40	10	32%	10	54%	<5	8%
Titre professionnel maçon(ne) du bâti ancien	30	10	39%	10	45%	-	--
Technicien du cadre bâti	10	10	79%	10	82%	-	--
Ouvrier professionnel en restauration de patrimoine	10	10	92%	10	83%	-	--
<b>Chauffage, climatisation</b>	<b>180</b>	<b>110</b>	<b>63%</b>	<b>90</b>	<b>78%</b>	<b>&lt;5</b>	<b>5%</b>
Titre professionnel installateur(trice) en thermique et sanitaire	60	30	61%	30	82%	<5	3%
Titre professionnel technicien(ne) installateur(trice) en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables	30	20	55%	10	76%	<5	6%
CAP installateur thermique	30	20	55%	10	65%	<5	6%
Titre professionnel technicien(ne) de maintenance d'équipements de chauffage, de climatisation et d'énergies renouvelables	10	10	83%	10	80%	<5	10%
<b>Études bâtiment, génie civil</b>	<b>70</b>	<b>50</b>	<b>72%</b>	<b>30</b>	<b>59%</b>	<b>&lt;5</b>	<b>4%</b>
Conducteur de travaux tous corps d'Etat - métreur	30	20	72%	10	72%	-	--

\*Sont présentées les formations dont les effectifs de répondants sont ≥10. Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis. Les résultats en italique sont indicatifs: ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs.

**DIRECTRICE DE PUBLICATION**

Magalie BIBARD

**RESPONSABLE DE PUBLICATION**

Christine LEVESQUE

**RÉDACTION**

Céline VIVENT

**CHARGÉE DE PUBLICATION**

Audrey BÉNIS

**CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES**

Adobe Stock et Freepik

**PUBLICATION**

Octobre 2019


**GREF Bretagne**
**Technopole Atalante Champeaux**

 91, rue de Saint-Brieuc  
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00 • Fax 02 99 54 00 00

[www.gref-bretagne.com](http://www.gref-bretagne.com)

 Retrouvez les résultats pour chaque domaine  
et par dispositif sur

[www.gref-bretagne.com](http://www.gref-bretagne.com)

 Contrat de plan  
Etat-Région
